Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1033

Artikel: Changements : l'aide sociale des temps modernes
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020759

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'aide sociale des temps modernes

(*jd*) L'idée d'un revenu minimum garanti est à l'ordre du jour. Lancée par les milieux néo-libéraux français dans les années septante, pour faire face au phénomène de la nouvelle pauvreté et au chômage persistant, elle est alors vivement combattue par la gauche qui n'y voit qu'une solution technique pour faciliter la mutation d'une économie étouffée par les coûts croissants de la protection sociale et pour faire accepter une société à deux vitesses. La gauche alors préfère s'attaquer à la pauvreté et au chômage par une action volontaire — politique de l'emploi et du logement et développement de la politique sociale grâce à la croissance économique. C'est pourtant cette même gauche, dégrisée par l'exercice du pouvoir, qui propose en 1988 le revenu minimum d'insertion. En Suisse l'idée est dans l'air. Proposée au niveau fédéral par les écologistes, elle est également avancée par la gauche dans certains cantons. Le débat démarre dans les organisations syndicales: La *Revue syndicale suisse* a consacré l'un de ses numéros à ce thème (nº 5/90, dont nous nous sommes largement inspirés). Une raison suffisante pour présenter le système et en examiner les avantages et les inconvénients.

Le marché du travail a considérablement changé

Indiscutablement l'idée de garantir un revenu minimum est née de la crise de l'Etat social. La protection sociale s'est développée et adaptée à l'évolution économique au cours des deux derniers siècles. Néanmoins ces adaptations n'ont pas empêché un déphasage par rapport à la réalité économique et sociale. La crise actuelle est à la fois une crise financière, une crise d'équité — de nombreuses lacunes subsistent dans la protection sociale — et une crise d'efficacité — la protection est conçue historiquement pour le salarié chef de famille alors que la structure familiale s'est modifiée. En effet le système de sécurité sociale est tout entier fondé sur le travail salarié: il tire ses ressources, pour l'essentiel, des prélèvements obligatoires sur le revenu du travail et intervient lorsque le salarié est contraint de cesser son activité, que ce soit à cause de la maladie, d'un accident, de l'invalidité, du chômage ou de la vieillesse. A noter d'ailleurs que le combat syndical, historiquement, a mis l'accent sur le développement de l'emploi et sur l'amélioration des rémunérations.

Or le marché du travail se transforme et l'on n'hésite pas aujourd'hui à parler d'une croissance sans emplois. En Suisse les actifs, y compris les travailleurs à temps partiel, représentaient 49% de la population en 1980. Le taux d'emploi a diminué, notamment chez les jeunes de 15 à 19 ans (de 61% en 1970 à 54% en 1980) et chez les personnes âgées (de 31 à 17% chez les 65-69 ans; de 11 à 5% chez les plus de 70 ans). La durée du travail a diminué de moitié depuis le début du siècle et ne représente actuellement qu'à peine plus de 10% de notre temps de vie. Il faut encore noter le développement du travail à temps partiel (15% des actifs) et du travail intermittent. Si le marché du travail a profondément changé, la perception du travail, surtout dans la jeune génération, a connu une profonde évolution: le travail y est considéré comme moins important pour l'identité individuelle. «Le temps de vivre» fait désormais partie des nouvelles revendications syndicales.

Des scénarios sur l'emploi pour l'an 2000, commandés par la Communauté européenne, prévoient que les nouvelles places de travail ne compenseront pas celles qui seront supprimées. Pour la Suisse des années nonante, le Centre de recherche prospective de l'Université de Saint-Gall estime que la production de biens et de services augmentera de 21% avec un volume d'emplois inférieur de 0,4%. Ces évolutions permettent d'évoquer plusieurs futurs possibles: dans dix ans, avec les mêmes effectifs, on pourra produire la même quantité de biens qu'aujourd'hui en travaillant trente heures par semaine; ou, si la population augmente de 3%, ce qui est probable, nous pourrons maintenir le niveau actuel de revenu avec une production augmentée de 3% et un volume de travail inférieur de 22%.

Le travail gaspillé

Dans l'analyse de ces futurs, il faut tenir compte de la crise de la conception même de la croissance économique. Longtemps la croissance et l'innovation technique ont été associées à la libération de l'homme. Aujourd'hui les effets négatifs de la croissance apparaissent clairement: persistance si ce n'est accroissement des inégalités dans les pays et à l'échelle planétaire, déchets, pollutions, désertification, épuisement des ressources naturelles, réchauffement de l'atmosphère. De plus la croissance conduit à l'extension des rapports marchands à tous les domaines de la vie. D'où l'idée de mettre l'innovation technologique et les gains de productivité qu'elle engendre non plus au service de la croissance mais de les investir dans une réduction massive du temps de travail. A l'utopie de la libération de l'homme par le travail pourrait succéder une autre utopie, celle de la libération du travail.

La prise de conscience qu'une partie importante du travail humain représente un gaspillage — durée de vie des produits artificiellement limitée, incitation des consommateurs au changement (effet de mode) et à des besoins nouveaux par la publicité massive, pénétration de la production marchande dans des domaines autrefois «gratuits», réparation des dégâts écologiques provoqués par la croissance — et l'incapacité du système actuel de protection sociale à prendre en charge efficacement les oubliés de la prospérité conduisent à imaginer différents modèles de garantie du revenu *(lire la page suivante)*.

Tout le système d'aide sociale est à repenser

L'intérêt premier de ces modèles, futuristes ou en vigueur, est de donner à réfléchir sur les réponses que nous devrons bien donner tôt ou tard aux problèmes sociaux des sociétés modernes, caractérisées par des disparités stables, aux transformations du marché du travail et à l'impasse à laquelle conduit l'idéologie de la croissance continue.

● Le modèle «amélioration de la protection sociale»

C'est un droit subjectif à une allocation financière disponible librement pour couvrir des besoins vitaux socialement définis. Cette allocation non remboursable est calculée sur la base de la différence entre le minimum social (besoins vitaux) et les ressources propres de l'individu (revenus du travail, de la propriété, rentes). Le bénéficiaire doit faire la preuve que ses ressources sont inférieures au minimum social et s'engage, dans la mesure du possible, à recouvrer l'autonomie financière. La collectivité met en place des mesures d'accompagnement qui facilitent la réinsertion sociale et professionnelle du bénéficiaire. C'est en gros le système français actuellement en vigueur.

● Le modèle de l'allocation universelle

C'est le modèle idéaliste d'une société riche qui vise la justice — chacun a droit à un minimum de ressources —, la démocratie — il faut estomper les différences entre ceux qui s'engagent dans le travail rémunéré et ceux qui font le choix du travail domestique ou d'autres activités non marchandes —, et la liberté — tous ceux qui le veulent, et non seulement les possédants, peuvent se libérer de l'obligation du travail rémunéré.

Ce «revenu de citoyenneté» est accordé à chacun, enfants y compris, indépendamment de ses ressources, ses besoins et sa capacité de travail. Celui qui désire améliorer son revenu peut s'engager dans le travail à but économique.

● Le modèle collectif

C'est le modèle de l'allocation universelle esquissé ci-dessus, associé à une stratégie collective de libération du travail. Le «droit individuel à la paresse» est remplacé par une réduction massive du temps de travail pour tous, ce qui implique en retour une obligation minimale de travail pour tous: il faut que tout le monde travaille afin que chacun puisse travailler le moins possible, tout en continuant de bénéficier d'un niveau de vie équivalant à celui d'aujourd'hui. Ce modèle, proposé par André Gorz, vise à éviter qu'une partie de la population soit totalement dépendante de l'autre, ce qui advient avec le modèle de l'allocation universelle.

Pour réduire massivement le temps de travail sans diminution de revenu, il faut imaginer un nouveau système de répartition du produit du travail. Une réduction d'un tiers, voire même de la moitié de la durée du travail sans perte de salaire est tout à fait imaginable dans les vingt prochaines années, sur la base d'une augmentation de la productivité de 2% par an. Mais la productivité est inégale selon les secteurs économiques: élevée là où l'automatisation est possible, faible ou nulle lorsque la machine ne peut remplacer l'homme. Il faut donc financer la baisse du temps de travail dans les secteurs à faible productivité par les ressources des secteurs à haute croissance de la productivité. La formule ? Le dédoublement du revenu: l'entreprise ne paie plus que le temps effectif de travail, de plus en plus réduit; le revenu du travail est complété par l'allocation universelle, le «deuxième chèque», versé par une caisse de compensation. Chacun se voit contraint de participer à la production socialement nécessaire, quelques jours par semaine, quelques semaines par mois, quelques mois par année ou une année sur deux par exemple.

* * *

● Les faiblesses de la simplification

Le premier modèle est à l'évidence celui dont l'acceptabilité serait la meilleure et dont la réalisation pourrait intervenir rapidement pour faire face à la précarisation de l'emploi, au chômage de longue durée, à l'éclatement du modèle familial et aux changements du mode de vie.

Il permettrait de simplifier une protection sociale aujourd'hui extrêmement complexe et peu transparente en substituant une allocation unique à toute une série d'aides diverses. Néanmoins on peut d'ores et déjà noter quelques faiblesses de ce modèle: la simplification des mesures d'assistance ne change rien à leur nature; ce modèle reste une voiture-balai chargée de ramasser les laissés-pour-compte, plus pour leur permettre de survivre que pour les intégrer dans une société où ils n'ont plus place. Le modèle leur escamote la critique d'une politique économique et d'une société qui engendrent et tolèrent cette fracture sociale. Déjà en 1795 la Grande-Bretagne a introduit un revenu minimum garanti: les fonds paroissiaux de secours devaient compléter ou remplacer les salaires jusqu'à concurrence d'un revenu déterminé par le prix du pain et la dimension de la famille. En fait ce système consistait à subventionner les employeurs et condamnait les salariés sans qualifications à une condition misérable et dégradante.

● Beaucoup brasser pour peu redistribuer

L'allocation universelle elle, suscite notamment une question technique: pourquoi brasser des dizaines de milliards pour en accorder finalement une infime fraction, étant entendu que la plupart des bénéficiaires se la verraient confisquée par le biais de l'impôt ?

● Les prémisses du totalitarisme

Le modèle de Gorz séduit parce qu'il met radicalement en question les buts de l'économie et l'usage que font les hommes du produit de leur travail. Mais dès que les contours du modèle se précisent, on n'est pas loin de reconnaître les prémisses d'une société totalitaire. Néanmoins, pour reprendre les conclusions de Martino Rossi dans la *Revue syndicale suisse*, ce modèle n'est pas inutile comme orientation stratégique pour une nouvelle politique de croissance impliquant à la fois l'amélioration prioritaire des bas revenus, l'orientation de la production en fonction des exigences de l'environnement, la valorisation des activités d'entraide et la réduction du temps de travail. ■